

# ET SINON AUSSI ? BIENTÔT ON TRAVAILLE GRATUITEMENT ?!?!?



**LE POINT D'INDICE** qui constitue le référent de la rémunération des fonctionnaires, a complètement décroché de l'inflation.

**Depuis 2010, notre point d'indice est GELÉ.**

Et il enregistre déjà depuis 22 ans une différence de plus de 20 points avec l'augmentation des prix !

**LE RÉGIME INDEMNITAIRE** autre levier de la rémunération a été encore plus perverti et individualisé.

Pas besoin de vous faire un dessin, vous connaissez les revalorisations de l'IFSE de manière opaque, les « primes au mérite », ... cette partie de notre paye avec un petit volet « tête du client ».

## ET DÉSORMAIS QUOI ? IL SERAIT QUESTION D'IMPUTER L'ABSENCE SUR L'IFSE ???

Oui, vous avez bien lu ! Si vous tombez malade (ce qui évidemment en période de crise sanitaire est d'une rareté exceptionnelle), si vous gardez un malade : vous perdrez de l'argent sur votre IFSE ! Vous êtes donc rendus responsables de votre maladie et vous êtes appauvris par votre mauvaise santé.

**Marche ou crève ? Non merci ! Il est temps que tout cela s'arrête !**

... **ET DANS LE MÊME TEMPS**, l'exécutif veut **AUGMENTER LE TEMPS DE TRAVAIL** c'est à dire travailler plus à rémunération constante !

... **ET DANS LE MÊME TEMPS**, nos **CARRIÈRES SONT BLOQUÉES** Nous vous communiquerons l'état des « discussions » sur les promotions et avancements !

... **ET DANS LE MÊME TEMPS**, les **FRAIS LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL** explosent au rythme de la flambée des prix de l'énergie.

## LA CGT APPELLE TOUS LES AGENTS

### À LA MOBILISATION !

*Nous avons déposé un préavis de grève du 18 janvier au 5 février.  
Saisissez-vous en pour vous organiser dans vos services et établissements*

**27 JANVIER**

**GRÈVE**

**INTERPROFESSIONNELLE UNITAIRE**

**MARSEILLE 10H30 Vieux-Port /**

**ARLES 10H30 kiosque à musique / AVIGNON**

**10H30 cours Jean Jaurès / TOULON 10H30 place de la Liberté / DRAGUIGNAN 10H30 sous-préfecture /**

**NICE 10H30 devant théâtre de la verdure /**

**GAP 14h devant la banque de France / SISTERON 14 h devant le siège du patronat CPME**

